

Image not found or type unknown



Reclamation rsi (cotisation retraite)

Par **choinet**, le **29/03/2012** à **08:38**

BonjourrrrrnLe RSI me réclame les cotisations-retraites de 2008, 2009, 2010, 2011 pour une somme de 25.000 €rrrrEtant a mon compte depuis 2004, mes charges ont toujours été payées par prélèvement.rrrrPourquoi me réclame-t-on cette somme maintenant ? Ont-il le droit de faire ça ?